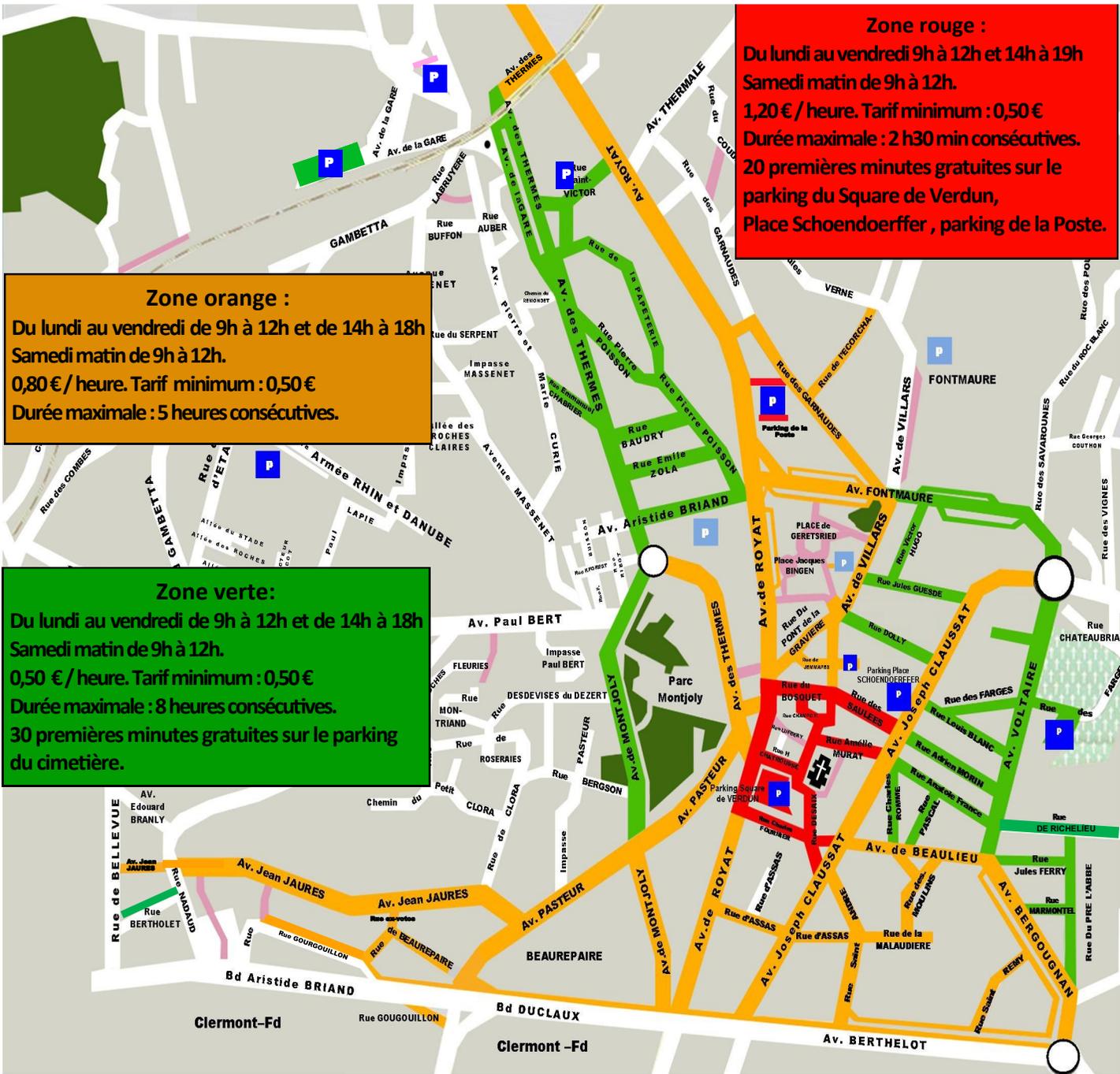


ZONES ET TARIFS DU STATIONNEMENT PAYANT



CARTE DE STATIONNEMENT « RÉSIDENT » ET « PROFESSIONNEL » CHAMALIÉROIS

Sont éligibles :

- À la carte « Résident » : Les Chamaliérois habitant dans une zone payante,
- À la carte « Professionnel » : Les commerçants, artisans, professions libérales et leurs employés exerçant une activité dans une zone payante à Chamalières.

La carte « Professionnel » donne droit à des tarifs spécifiques s’appliquant à l’intérieur du périmètre des zones « orange » et « verte ».

Le tarif réduit n’est pas autorisé en zone « rouge ».

TARIF « RÉSIDENT » CHAMALIÉROIS

VALABLE EN ZONE ORANGE ET EN ZONE VERTE

Tarif « Résident » :

- 0,50 € par jour,
- 2,70 € la semaine (incluant le samedi matin), avec possibilité de durées fractionnées, allant de un à sept jours.

Carte « Résident » au prix de 10 € par an

TARIF « PROFESSIONNEL » CHAMALIÉROIS

EN ZONE ORANGE	EN ZONE VERTE
- 1,50 € par jour,	- 1,00 € par jour,
- 0,70 € le samedi matin	- 0,50 € le samedi matin

Carte « Professionnel » au prix de 20 € par an

Durée de validité : un an (date à date) à renouveler.
 En cas de changement de véhicule et/ou de domicile en cours d’année, le renouvellement de la carte s’effectue gratuitement.

OÙ SE PROCURER SA CARTE ?

Les cartes sont en vente (paiement par chèque ou numéraire), sur présentation de pièces justificatives (voir au dos) :

Police Municipale - Ancienne Mairie
 22 square de verdun
 04.73.36.88.17
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h à 11h30 - 13h à 16h30

Edition du 3 mars 2020

PIECES JUSTIFICATIVES

Pour la carte « Résident »

- Pièce d'identité
 - Deux justificatifs de domicile :
 - Taxe d'habitation de l'année en cours (pour les nouveaux arrivants : bail du logement ou titre de propriété),
 - Facture de moins de 3 mois à l'adresse du domicile.
 - Carte grise du véhicule à l'adresse du domicile
- Pour les étudiants dont la voiture n'est pas à leur nom : attestation de prêt par le titulaire du véhicule, carte d'étudiant.
- Nombre de cartes par foyer : non limité.
- En cas de perte, vol ou détérioration de la carte : remplacement facturé 10 €.
- Justificatifs à présenter lors des renouvellements

Pour la carte « Professionnel »

Commerçants, artisans et professions libérales

- Pièce d'identité
- Trois justificatifs :
 - Bail ou Titre de propriété commercial ou professionnel (à l'ouverture du dossier)
 - CFE ou extrait Kbis (validité – de 3 mois), caducée, carte professionnelle (en cours de validité).
 - Facture de moins de 3 mois à l'adresse de l'activité
- Carte grise du véhicule au nom de la personne ou de la Société .

pour leurs employés :

- Pièce d'identité
 - Trois justificatifs :
 - CFE ou extrait Kbis (validité – de 3 mois), caducée, carte professionnelle (de l'employeur en cours de validité).
 - Facture de moins de 3 mois à l'adresse de l'activité.
 - Attestation de l'employeur (CDI ou CDD)
 - Carte grise du véhicule au nom de la personne
 - Copie du bail commercial ou professionnel,
- Nombre de cartes : limité à une par ayant droit
- En cas de perte, vol ou détérioration de la carte : remplacement facturé 20 €.
- Justificatifs à présenter lors des renouvellements

DISQUE VERT



La Ville de Chamalières est engagée en faveur d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement, par la signature de la Charte du Club des Voitures Ecologiques.

Le disque vert offre 1h30 de stationnement gratuit aux propriétaires de voitures propres : électrique, hybride, GPL, GNV, flexfuel E85, hydrogène, moins de 3 mètres de longueur.

⇒ Tarif du disque vert : 3 € par an

Avec votre disque Vert électronique vous pouvez prendre votre e-ticket gratuit sur le site FLOWBIRD et compléter votre temps de stationnement si besoin.

PAVER SON STATIONNEMENT PAR MOBILE FLOWBIRD

- Prenez un e-ticket avec votre portable*,
- Déclenchez une alerte avant la fin de la durée,
- Ajustez le temps nécessaire, arrêtez si besoin.

(*) Détails sur la fiche

« Stationnez dynamique à Chamalières »

PARKINGS MUNICIPAUX

« SQUARE DE VERDUN », « SCHOENDOERFFER »,
« LA POSTE », « du CIMETIERE »
20 premières minutes GRATUITES puis tarif de la Zone

SUR ABONNEMENT:

AERIENS : « ARISTIDE BRIAND », « FONTMAURE » :
20 € par mois - Achat carte : 10 € par an

SOUTERRAINS : « de la SAIGNE », « GERESTRIED » :
52 € par mois - Achat carte initiale : 47 €

CHAMALIÈRES



Ville de référence et d'innovation

STATIONNEZ PLUS FACILEMENT A CHAMALIÈRES

CARTES
« RESIDENT » et
« PROFESSIONNEL »

Stationnement gratuit entre
12h00 et 14h00
et samedi après-midi

Renseignements
POLICE MUNICIPALE
04.73.36.88.17